

DTC
Diphtérie
Tétanos
Coqueluche

Vaccination contre la Diphtérie, le Tétanos, la Coqueluche

(Ce document est destiné au médecin et à l'infirmier(ère) de l'école)

Madame, Monsieur, Chers parents,

Notre service/centre se propose d'administrer **gratuitement** le vaccin contre la Diphtérie, le Tétanos et la Coqueluche. La vaccination comporte 1 dose et pourra se faire au cours de l'année scolaire, mais seulement **avec l'accord parental**.

CE VACCIN PROTÈGE CONTRE 3 MALADIES :

Diphtérie : maladie respiratoire qui peut s'accompagner d'une angine sévère dite « à fausses membranes » rendant la respiration difficile et s'accompagnant souvent de nausées, vomissements, maux de tête et fièvre. Dans de rares cas des complications graves (cardiaques, rénales...) peuvent apparaître et la maladie peut s'avérer mortelle.

Tétanos : maladie grave, caractérisée par des contractures musculaires très douloureuses. La paralysie des muscles respiratoires peut entraîner la mort.

Coqueluche : maladie très contagieuse qui se caractérise par de violentes quintes de toux associées à des difficultés respiratoires. La vaccination est conseillée afin que cette bactérie circule moins dans la population et afin ainsi de protéger les plus petits particulièrement fragiles.

LA VACCINATION :

Votre enfant recevra une injection dans le haut du bras.

RÉACTIONS APRÈS LA VACCINATION :

Certains effets indésirables sont possibles après une vaccination.

Ils sont généralement sans gravité et ne durent que quelques jours: rougeur, légère douleur à l'endroit où l'injection du vaccin est faite et fièvre de courte durée.

Prenez contact avec votre médecin traitant si les effets indésirables durent plus longtemps ou ne s'améliorent pas.

QUI PEUT VACCINER ?

L'équipe de médecine scolaire peut vacciner gratuitement votre enfant.

Votre médecin traitant peut également vacciner. Le vaccin est gratuit s'il est commandé par le médecin dans le cadre du programme de vaccination aux âges recommandés, la consultation reste toutefois payante.

AUTORISATION DE VACCINATION

Merci de nous renseigner votre choix à la page suivante.

Pour plus d'informations sur la vaccination : www.vaccination-info.be



Les dates des vaccinations effectuées pour votre enfant dans le cadre du programme de vaccination de la FWB, ainsi que les données à caractère personnel de votre enfant seront enregistrées dans une banque de données vaccinales, à moins d'un refus de votre part. Le but de cet enregistrement est d'éviter la perte de données vaccinales et de permettre aux autres médecins vaccinateurs de votre enfant de savoir quelles vaccinations il ou elle a déjà reçues. La Commission de la Vie Privée a donné son accord pour la constitution de cette banque de données vaccinales. En cas de refus d'encodage de la vaccination dans la banque de données, votre décision n'aura pas d'influence sur les soins médicaux prodigués.

Par ailleurs, l'ensemble des données personnelles et confidentielles concernant votre enfant est protégé par le secret professionnel (art. 458 c. pén.) ; les dispositions de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel ; la loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient ; le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données).

Vous disposez, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Toute demande relative à l'exercice des droits ci-avant peut être introduite auprès de l'ONE par mail : dpo@one.be ou par courrier : DPO ONE, Chaussée de Charleroi 95, 1060 Bruxelles

Plus d'informations sur la politique de confidentialité et de sécurité des données vaccinales :

<http://www.one.be/contacts/vie-privee/politique-de-confidentialite-des-donnees/>

► **AUTORISATION À COMPLÉTER**

